



PPI des IRSC : feuille de travail sur les objectifs d'apprentissage

Nom :

Comme le soulignent les sections 1 et 2 de votre PPI, il faut acquérir des compétences pertinentes pour réussir dans sa carrière de choix. La section 3 du formulaire de PPI des IRSC porte sur les buts, qui sont essentiels pour structurer le développement de vos compétences.

À l'aide de cette feuille de travail, vous pouvez définir succinctement la façon dont vous développerez chaque compétence, les mesures que vous prendrez pour montrer votre maîtrise des compétences et les critères qui seront utilisés pour mesurer votre succès. Enfin, vous déterminerez qui évaluera votre rendement. Cette évaluation vous permettra de prendre le temps de reconnaître vos progrès pour chaque jalon atteint et de déterminer les prochaines étapes.

Lorsque vous aurez rédigé vos objectifs d'apprentissage, vous pouvez les insérer dans le plan d'action à la section 4.

Pour en savoir plus sur le développement des compétences, passez en revue les sections 3 et 4 du [Module 2 : Rôle du stagiaire](#).

Objectif d'apprentissage :

Ayant

je

jusqu'à ce que

Mon rendement par rapport à cet objectif sera évalué par :

Objectif d'apprentissage :

Ayant

je

jusqu'à ce que

Mon rendement par rapport à cet objectif sera évalué par :

Objectif d'apprentissage :

Ayant

je

jusqu'à ce que

Mon rendement par rapport à cet objectif sera évalué par :